



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 24 novembre 2009

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures 30

Tous les conseillers sont présents, sauf Me KISRANI, qui a donné procuration Me BURDIN,

Mr INVERNICI est élu secrétaire de séance, et en accepte la charge.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27/10/09
- Validation du décompte définitif du SYDED montant 12641,54€, correspondant à l'actualisation de prix, au rocher ainsi que la réparation du mur en bord de route départementale.
Vote 2 contre INVERNICI, REGAZZONI
9 pour.
- Validation pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de transfert des certificats d'économie d'énergie au SYDED.
Vote à l'unanimité.
- Validation de la proposition du cabinet REILE pour l'élaboration du dossier « loi sur l'eau » pour la réalisation de la station d'épuration, à 3100€, avec une option à 600€
Vote à l'unanimité.
- Le Conseil valide la fin du bail avec Mr CUCHE, et accepte l'annulation du titre de 2009, si le locataire retourne le commodat signé.
Vote à l'unanimité.
- Le conseil valide la modification du bail de Mr RETHORE et autorise l'apport de la parcelle ZH 119 pour 50.91 ares.
Vote à l'unanimité.
- Le conseil valide la fin du bail de Mr LAITHIER et autorise Mr le Maire à négocier l'indemnité d'éviction qui devra être supportée par l'exploitant de la carrière
Vote à l'unanimité.
- Mr le maire demande au Conseil la possibilité d'encaisser le chèque de l'assurance AXA pour le remboursement du sinistre du candélabre.
Vote à l'unanimité.
- Me BURDIN donne des explications sur les dernières modifications du contrat de la salle des fêtes et notamment le tarif à 300€ pour la deuxième location par famille par année, ainsi que les tarifs de la vaisselle manquante.
Approbation du nouveau contrat qui sera opérationnel au premier janvier 2010.
Vote à l'unanimité.
- Mr le maire donne des informations sur la taxe professionnelle, cette taxe disparaît en 2010, elle sera remplacée par plusieurs taxes qui auront au minimum le même montant que la taxe 2009 actualisée.
- Mr le maire insiste sur la nécessité de former un groupe de travail lié avec la commission voirie pour étudier les problèmes de circulation et anticiper l'augmentation de véhicules due au « Quartier des Dolines ».

- Mr Guy MORIS résume la situation « Bibliothèque ».
- Mr DEVAUX donne des explications sur les remarques faites par Mr WINTERFLOOD.
Mr le Maire **confirme que l'exécutif est au service des citoyens de Mérey sous Montrond**, qu'il ne refusera aucun rendez-vous pour donner des explications et déplore que les discussions par petit groupes qui ne connaissent pas le projet nuisent au « bon climat » du village. Mr le maire contactera Mr WINTERFLOOD pour une entrevue.

Monsieur le maire lève la séance à 23 heures.